

## COPIL 2 : Programmation du CTBV du Semnon

COMPTE RENDU

15/02/21

13H30

JANZE

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>PARTICIPANTS</b> | Gabriel BEDUNEAU (EPTB Vilaine), Jacques BIDAUX (Vitré Communauté), Philippe BRIZARD (BPLC), Alice CHATEL (SMBS), Laurent CHERRUAULT (RAF Co), Guillaume CIVIALE (CCCD), Dorian COULLIER (OFB 35), Éric COTTREL (SMBS), Valérie DE BAYNAST (CRABzh), Didier DELEPINE (BPLC), Sophie DUCHANGE (SMBS), Anne-Laure DUHAUT (FD CUMA BIA), Stéphane GOURMAUD (CR Bzh), Christophe GRANDIERE (CUMA de la Brutz/DESHYQUEST), Johann GUERMONPREZ (RAF Co), Pierre GUINARD (BPLC), Patrick HENRY (SMBS), Christine HERSANT (DDTM 35), Pascal HERVE (VP EPTB Vilaine/Rennes Métropoles), David HUREL (CRABzh), Yvan HURVOIS (AELB), Jean-Yves LECLERC (BPLC), Gwénola LOUIS (BPLC), Jean-Claude LUNEL (BPLC), Michèle MOTEL (VHBC), Vincent MINIER (SMBS), Goulven OILLIC (IBB), Nathalie PECHEUX (EPTB Vilaine), Marion PELLEN (SMBS), Thierry RESTIF (SMBS), David TANNOUX (FDC35), Éric WINTER (RAF Co). |
|---------------------|---|

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>PRESENTATION</b> | <b>RUBRIQUES A L'ORDRE DU JOUR</b>   |
|                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rappel de la démarche</li> <li>○ Stratégie territoriale</li> <li>○ Feuille de route 2021-2023</li> <li>○ Fonctionnement/Programmation des MOA Agricoles</li> <li>○ Synthèse financière et auto-financement du Syndicat</li> <li>○ Indicateurs de suivis</li> <li>○ Gouvernance</li> </ul> |

|  |   |
|--|---|
| <b>PRESENTATION</b>  |   |
| La première partie de présentation a consisté à rappeler, d'une part, la démarche et le calendrier de travail. D'autre part, la stratégie territoriale avec les choix stratégiques opérés ont été rappelés. Par la suite, la feuille de route 2021-2023 a été détaillée sur le plan technique et financier (hors maîtrises d'ouvrage associées agricoles). Un focus sur la programmation autour du thème « milieux aquatiques » a été proposé. |   |
| <b>REMARQUES</b>   | Pas de remarque   |
| <b>PRESENTATION</b>  |   |
| La suite de la présentation était consacrée au fonctionnement en Maitrise d'Ouvrage Associée Agricole (MOAA), au programme d'actions validé (actions collectives et individuelles), et à la synthèse financière globale avec la partie des MOAA.   |   |
| <b>REMARQUES</b>   | <p><u>Gabriel BEDUNEAU (EPTB Vilaine)</u> : fait part de plusieurs points : premièrement, la modalité d'intervention par projets globaux est novatrice. Ensuite, les pré-diagnostics réalisés par le Syndicat pour informer les agriculteurs sont intéressants mais il y aura besoin de pédagogie auprès des Maitrises d'Ouvrage Associées Agricoles et des agriculteurs sur ce que sont les Milieux Aquatiques. Il faudra l'envisager sur le terrain. Par exemple, sur Chèze-Canut, il y a des réunions de terrain avec les partenaires techniques et les MOAA. La dernière remarque concerne le budget qui peut être précis que pour l'année 2021 puisque les années suivantes dépendront du contrat unique unité Est de l'EPTB Vilaine.</p> <p><u>Valérie DE BAYNAST (CRABzh)</u> : se questionne par rapport à la création de l'unité Est : comment cela va se passer, sous quelle forme pour les MOAA ?</p> <p><u>Pascal HERVE (VP EPTB Vilaine/Rennes Métropoles)</u> : précise qu'un comité territorial à blanc est en place. On travaille conjointement avec les Syndicats pour commencer à élaborer le</p> |

contrat unique et on va garder ce qui fonctionne. Toutes les parties vont être associées. Il sera essentiel de rassembler les énergies, il n'y aura pas de perte de temps, avec une attention à travailler avec ce qui est déjà engagé. Le programme présenté ici est intéressant et complet.

Nathalie PECHEUX (EPTB Vilaine) : Le prochain comité territorial est fixé le 22 mars, le contrat territorial du Semnon pourrait y être présenté. Le contrat unique sera élaboré en 2021 et déposé en mars 2022.

Gabriel BEDUNEAU : ajoute qu'au niveau de l'ambition de l'unité Est, c'est bien le niveau PDM qui a été validé, comme pour le contrat du Semnon, donc tout le travail ici ne sera pas à refaire mais sera plutôt source d'échanges.

Valérie DE BAYNAST : souligne l'importance de ne pas perdre du temps et d'être sur le terrain.

Gabriel BEDUNEAU : confirme que l'élaboration du contrat unique, c'est du temps d'agents donc L'EPTB recrute quelqu'un à temps plein pour la mission mais les agents seront quand même sollicités.

Thierry RESTIF (SMBS) : souligne la nécessité de travailler sur des projets globaux pilotes, expérimentaux. Il faut s'appuyer sur les agriculteurs volontaires. Pour mobiliser, il faut s'appuyer aussi sur les MOA, il faut arriver à fédérer sur les têtes de bassins versants. Il y a une tentative sur le bassin de la Seiche, mais l'on constate que c'est difficile, il y a un vrai travail de fond à faire.

Valérie DE BAYNAST : rebondit sur cette remarque en insistant sur l'importance d'expliquer ce que sont les milieux aquatiques aux agriculteurs : les enjeux qui y sont liés, la morphologie, qu'est-ce qu'un cours d'eau qui fonctionne bien, ... Il y a un gros besoin de transversalité pour ne pas compartimenter (thématique nitrates, ...).

Thierry RESTIF : la transversalité va faire émerger des questions. Il faut réfléchir derrière aux outils financiers qui peuvent aider à mettre en place ce type d'actions.

Valérie DE BAYNAST : cite l'exemple des PSE.

Goulven OILLIC (IBB) : se questionne sur le fonctionnement de la coordination des différentes MOA ?

Marion PELLEN (SMBS) : la gouvernance sera détaillée plus loin dans la présentation.

Alice CHATEL : complète en précisant qu'un temps d'échanges au mois de septembre est organisé pour faire un point sur l'année écoulée. Il s'agit d'un partage de la réussite de projets, de retours d'expérience par exemple, même si les échanges (par téléphone notamment) sont fréquents. Aujourd'hui le nombre de MOA est aussi plus conséquent qu'auparavant (10 MOA Agricoles) ce qui nécessite des temps d'échanges.

Christophe GRANDIERE (CUMA de la Brutz/DESHYQUEST) : fait part de quelques remarques sur les MOA. D'abord, autour de la notion de transversalité avec l'exemple du secteur « Semnon amont » où la CRABzh a l'exclusivité. Il y a beaucoup d'attentes de la CUMA de la Brutz et DESHYQUEST sur ce territoire-là. Ensuite, il semble y avoir une déconnection entre l'accompagnement d'Agrobio35 et la CRABzh et le nombre de passages d'outils prévu. Et enfin, la dernière remarque concerne les animations proposées par la FD Cuma BIA : l'intérêt des TCS sur la maîtrise de la qualité de l'eau, c'est en premier lieu une entrée agronomique et non machine.

Anne-Laure DUHAUT (FD CUMA BIA) : précise que le lien avec l'agronomie est important et qu'il y a d'ailleurs un partenariat avec CETA 35 sur cette action. Il est, bien sûr, hors de question de déconnecter « machine » et « agronomie ».

Marion PELLEN : par rapport à la remarque sur le désherbage mécanique, le nombre de 54 passages est une erreur, ce nombre correspond à 54 agriculteurs concernés et non pas 54 passages d'outils.

|  |   |
|--|---|
|  | <p><u>Valérie DE BAYNAST</u> : répond, au sujet de l'animation sur la masse d'eau de Semnon amont, que la CRABzh ne pourra pas animer ce groupe-là seule. Il faudra partager l'action le mieux possible. L'exclusivité est là pour gagner en efficacité sur les diagnostics transfert.</p> <p><u>Gabriel BEDUNEAU</u> : demande si les données collectées seront transmises au Syndicat ?</p> <p><u>Valérie DE BAYNAST</u> : confirme que cela est prévu, tout ce qui permet de faciliter le travail doit être fait.</p> <p><u>Thierry RESTIF</u> : ajoute que cela fait partie des exigences du Syndicat, c'est de la capitalisation d'informations, c'est important pour les techniciens</p>  |
| <b>PRESENTATION</b>  |   |
| La dernière partie concernait les indicateurs de suivis des actions et la gouvernance du contrat |   |
| <b>REMARQUES</b>   | <p><u>Johann GUERMONPREZ (RAF Co)</u> : s'interroge sur le dimensionnement du budget communication qui devait être conséquent. Dans la présentation l'enveloppe est de 30 000 euros sur 3ans, est-ce suffisant ?</p> <p><u>Sophie DUCHANGE (SMBS)</u> : le problème concerne les moyens humains et le temps d'agents nécessaire à la mise en œuvre des actions de communication. C'est un volet qui pourra monter en puissance dans le contrat unique.</p> <p><u>Thierry RESTIF</u> : ce n'est pas un volet très développé car il va être renforcé et mutualisé avec l'EPTB Vilaine.</p> <p><u>Pascal HERVE</u> : confirme et a bien mesuré les moyens qu'il faudra mettre en œuvre.</p> <p><u>Johann GUERMONPREZ</u> : rajoute qu'il y a des agences dont la communication c'est le métier et qui peuvent être mobilisées, ce n'est pas grave de ne pas avoir les compétences en interne.</p> <p><u>Pascal HERVE</u> : complète en précisant que l'EPTB va faire appel à une agence spécifique pour ce genre de travail. Il faut commencer à expliquer/sensibiliser les élus de l'EPTB, les élus municipaux, la population agricole et aussi les habitants. C'est Mme Aude DE LA VERGNE qui est l'élue chargée de ce pôle communication et sensibilisation. On a l'intention de développer ces moyens pour impliquer les gens à la problématique de la qualité de l'eau.</p> <p><u>Sophie DUCHANGE</u> : donne l'exemple du classeur qui a été réalisé en 2020 pour les élus du Semnon et qui a pris beaucoup de temps même si c'était un prestataire qui était chargé de le réaliser. Il faut tout de même créer le contenu, ce que ne peut pas faire une agence de communication.</p> <p><u>Johann GUERMONPREZ</u> : s'il y a un souhait d'augmenter la cotisation, il faudra aussi le faire accepter à la population.</p> <p><u>Christophe GRANDIERE</u> : il faudra aussi prévoir des sites internet, liens et autres pour élargir la consultation de la communication des MOA agricoles.</p> <p><u>Thierry RESTIF</u> : la gouvernance sera retravaillée pour l'unité EST avec les autres BV et avec l'exigence de garder une proximité pour que les élus représentant de l'EPTB puissent suivre et proposent des actions. Même si les discussions seront à une échelle plus large, il faudra malgré tout conserver le lien local indispensable.</p> <p>Il y a de grandes ambitions et dans le domaine de la qualité de l'eau il faut afficher ces ambitions pour y arriver. C'est un défi à relever.</p> <p><u>Thierry RESTIF</u> : Conclue la réunion en soulignant le travail important de l'équipe, qu'il remercie et aussi le travail en off avec les MOA pour clarifier qui fait quoi... On a trouvé la bonne façon de faire y compris sur le plan financier.</p> |
| <b>PROCHAINES ECHEANCES</b>  | <p>Pour information la poursuite du travail consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Envisager le passage du contrat en CLE du SAGE Vilaine</li> <li>○ Présenter et valider lors du comité syndical du 11 mars le CTBV 2021-2023</li> <li>○ Rédiger et déposer le contrat territorial auprès de l'AELB</li> </ul>  |